

Ligne d'interconnexion des **Appalaches-Maine**

Renseignements généraux | Hiver 2018

Description du projet

Hydro-Québec TransÉnergie projette de construire une ligne d'interconnexion entre son réseau d'électricité et celui du Maine afin d'accroître la capacité d'échange entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. La mise en service est prévue pour 2022.

Le projet vise la construction d'une ligne de transport d'électricité d'environ 100 km entre le poste des Appalaches, situé à Saint-Adrien-d'Irlande près de Thetford Mines, dans la Chaudière-Appalaches, et un point de raccordement à la frontière entre le Québec et le Maine.

Cette nouvelle ligne d'interconnexion à courant continu, d'une tension de 320 kV, se raccordera à la ligne de transport New England Clean Energy Connect (NECEC) qui sera construite dans l'État du Maine.

Des travaux connexes liés à l'ajout au poste des Appalaches d'un convertisseur qui servira à convertir le courant alternatif en courant continu pour alimenter la ligne projetée sont aussi prévus en complément du présent projet.

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés le mandat de réaliser les études d'avant-projet relatives à la nouvelle interconnexion.

Zone d'étude

Hydro-Québec a défini une zone d'étude, qui fera l'objet d'inventaires et d'analyses, afin de déterminer le meilleur tracé de ligne.

D'une superficie d'environ 4 850 km², la zone d'étude est délimitée au nord par le poste des Appalaches, à l'ouest par le lac Mégantic, à l'est par la région de la Beauce et au sud par la frontière canado-américaine. Le parc national du Mont-Mégantic, du côté ouest, en est exclu en raison de sa grande sensibilité sur le plan environnemental. La zone d'étude est suffisamment large pour permettre l'étude d'un tracé de ligne entre le poste des Appalaches et au moins deux points de raccordement possibles à la frontière.

Elle recoupe le territoire de trois régions administratives, soit la Chaudière-Appalaches, l'Estrie et le Centre-du-Québec, de quatre municipalités régionales de comté (MRC), soit les MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, du Granit et d'Arthabaska, et d'une cinquantaine de municipalités.

Caractéristiques environnementales de la zone d'étude et principales préoccupations

La zone d'étude se partage entre le domaine privé et le domaine public. Le domaine public inclut le parc de Frontenac, de part et d'autre du lac Saint-François, la zec Louise-Gosford, au sud du lac Mégantic, et une importante zone d'érablières commerciales, du côté de Saint-Robert-Bellarmin. Ces deux derniers secteurs sont situés à la hauteur de la frontière canado-américaine.

Elle est principalement caractérisée par un paysage agroforestier. Malgré la présence d'une cinquantaine de petites municipalités, la densité de la population est relativement faible. Les principales agglomérations sont Thetford-Mines et Disraeli, dans la partie nord de la zone d'étude, Lac-Mégantic, dans le sud-ouest, et La Guadeloupe, dans l'est. La zone d'étude inclut également plusieurs pôles de villégiature associés à des lacs d'importance, notamment les lacs Saint-François, Mégantic, Aylmer, aux Araignées, Elgin et Drolet. La rivière Chaudière, principal cours d'eau de la zone étude, est présente dans la partie sud-est de celle-ci. La forêt, majoritairement constituée d'érablières à bon potentiel acéricole, occupe près de 75 % du territoire des MRC.

La zone d'étude fait partie du plateau appalachien et présente une topographie très accidentée. La hauteur

des monts près de la frontière varie de 400 m à plus de 900 m. Plusieurs d'entre eux sont reconnus pour leurs attraits récréatifs et paysagers, notamment le mont Adstock, au sud de Thetford-Mines, et le mont Bélanger, dans la partie sud-est de la zone d'étude.

Compte tenu des connaissances actuelles et de l'expérience acquise dans le cadre de projets de ce type, l'élaboration d'un tracé dans la zone d'étude soulève notamment les préoccupations suivantes :

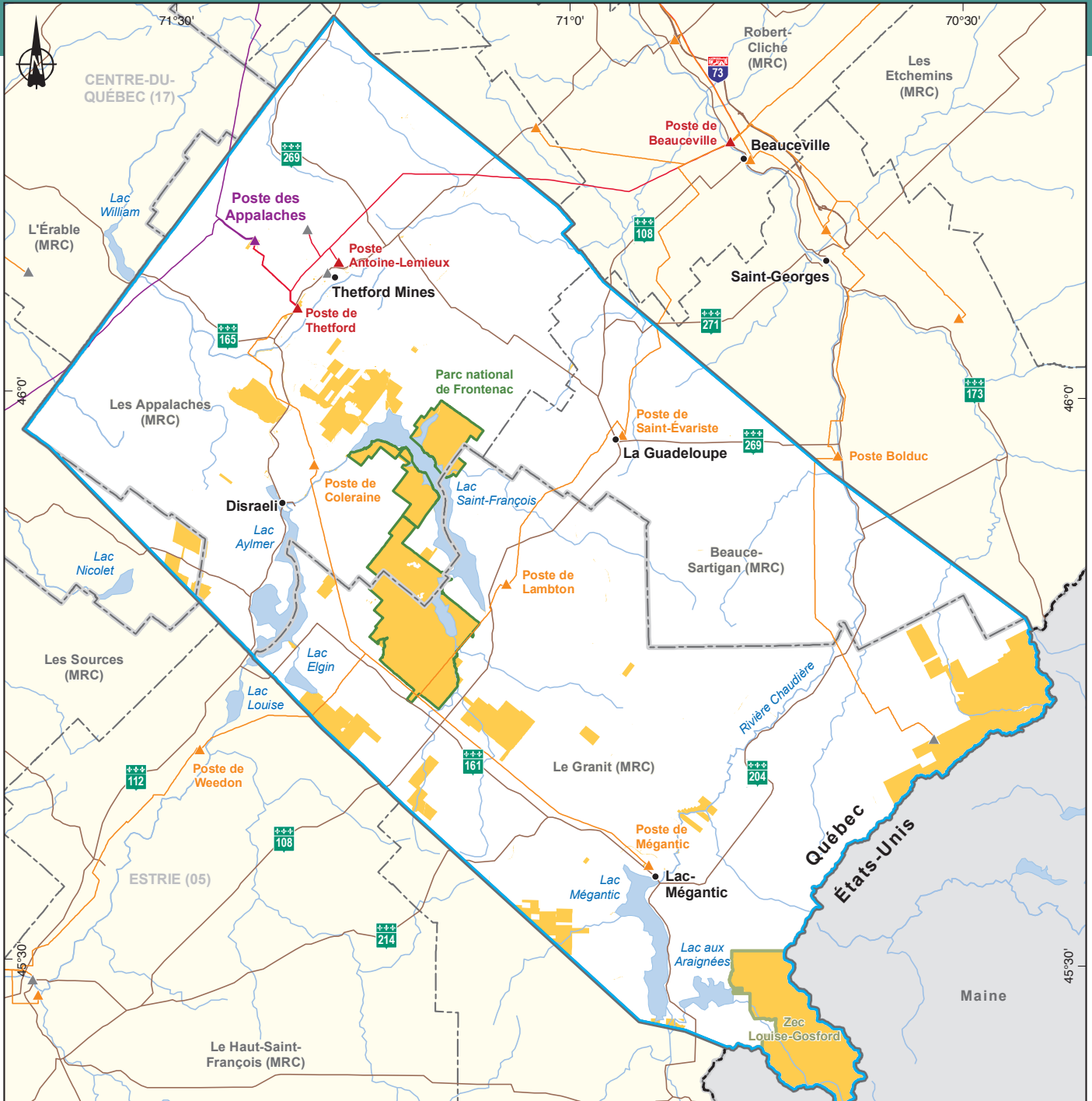
- l'ouverture d'un nouveau corridor de ligne de transport dans un milieu comptant peu d'équipements linéaires et où la possibilité de jumelage est limitée à un couloir de lignes à 120 kV reliant le poste des Appalaches au poste de Mégantic ;
- l'intégration visuelle d'une nouvelle ligne dans un milieu d'accueil où le développement de la villégiature est valorisé sur l'ensemble du territoire et est lié à la qualité des paysages ;
- la préservation des érablières exploitées en terres publiques comme privées, hautement valorisées sur les plans environnemental et économique ;
- la topographie accidentée, qui présente un défi d'intégration au paysage et un défi technique en raison de zones de givre.

Inventaires et études

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec réalisera des inventaires environnementaux et des études techniques pour approfondir ses connaissances sur le milieu d'accueil en vue d'élaborer des tracés de ligne de moindre impact, tant sur le plan social que sur les plans environnemental et technique.

Par la suite, l'équipe de projet élaborera des tracés de ligne et effectuera des analyses comparatives qu'elle soumettra aux publics concernés.

L'intégration des préoccupations sociales aux études environnementales, techniques et économiques permettra de déterminer le tracé de moindre impact pour la ligne.



Terre publique

Composante du projet

Zone d'étude

Limites

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Région administrative
- Frontière internationale

Infrastructures

- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Postes et lignes de transport

- 120 kV
- 230 kV
- 735 kV

Ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Zone d'étude

Sources :

BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002
 Aire protégée du Québec, MDDELCC Québec, 2015
 BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, novembre 2017
 ÉESIIÉ, Hydro-Québec, 2016
 PPAI, MAMOT Québec, septembre 2015
 SDA, 1/20 000, MERN Québec, septembre 2017
 Adresses Québec, MERN Québec, 1^{er} octobre 2017
 Réseau routier BDGA, BDTA, Géomatique, HQIESP
 Données de projet, Hydro-Québec, novembre 2017

Cartographie : WSP et Géomatique, HQIESP
 Fichier : A218Y_bu_hq_001_rens_gen_180208.mxd

0 5,75 11,5 km

MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Février 2018

Participation du public

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de participation du public afin d'établir un dialogue avec les communautés touchées par le projet et de le poursuivre tout au long des études.

Les informations recueillies contribueront à enrichir la conception et la réalisation de chacune des étapes du projet.

En effet, l'entreprise tiendra compte des attentes, des préoccupations et des avis exprimés par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Calendrier

Études d'avant-projet	Printemps 2018 – été 2019
Autorisations gouvernementales	Été 2019 – automne 2020
Déboisement	Automne 2020 – hiver 2021
Construction	Printemps 2021 – automne 2022
Mise en service	Automne 2022

www.hydroquebec.com

2018E0168